



30/12/2011

## Sur la côte basque, le rejet en mer comme « remède » à la pollution des rivières

Article paru dans l'édition du 30.12.11

**Pour protéger son littoral touristique, Bidart fait construire un tuyau de 700 mètres pour déverser au large les eaux polluées de l'Uhabia**

**T+** **A** Bidart (Pyrénées-Atlantiques), la plage de l'Uhabia est chérie des surfeurs et des estivants, mais, de temps à autre, le cours d'eau du même nom qui se jette ici dans la mer vient malencontreusement la polluer. **T-** Notamment par temps de pluie, lorsque s'y déversent les eaux contaminées par les effluents agricoles et industriels et d'autres résidus d'un assainissement collectif défaillant.

Avec 7 000 habitants permanents et plus de 25 000 l'été, cette localité située entre Biarritz et Saint-Jean-de-Luz fait partie d'une zone Natura 2000.

Pour « assurer la salubrité des eaux de baignade », les communes à l'origine de cette pollution et l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont promis des grands travaux : une porte à « clapet » sur la rivière et une canalisation de 700 m, appelée émissaire, pour acheminer les eaux polluées au large des côtes. Il est également prévu de creuser deux bassins de stockage de 35 000 m<sup>3</sup>.

En été, par temps de pluie, détaille le document du projet, « la porte à clapet se fermera pour retenir les eaux polluées et les détourner vers l'émissaire en mer ». Celui-ci sera conçu « de façon à assurer la dispersion et la dilution des effluents sans risque de compromettre la qualité des eaux littorales ». Le rejet des eaux se fera « à 500 m des côtes pour empêcher le retour de la pollution sur les plages » situées en amont.

### « La bonne eau »

Sous réserve de l'arrêté d'utilité publique qui est encore à prendre par le préfet, le chantier doit démarrer en janvier pour une mise en service des ouvrages à l'été 2012. Coût total de l'opération : 22 millions d'euros.

« Les nouvelles normes européennes applicables à partir de 2015 rendent cette opération obligatoire, souligne Jean Grenet, président UMP de la communauté d'agglomération Côte basque-Adour. Elle évitera la fermeture des plages qui aurait un impact désastreux sur l'activité économique. »

Mais la Coordination santé-environnement Pays basque ne voit pas les choses de cette façon. Cette association de professionnels de santé, créée en 2009 pour informer le public des risques sanitaires liés à la dégradation de l'environnement, considère que cette opération consiste à faire de « l'océan, une poubelle ». Ce projet « est un palliatif qui ne s'attaque pas au fond à la pollution venant en amont de la décharge publique de Zaluaga à Saint-Pée-sur-Nivelle, et de la zone industrielle de Bassilour » critique Sylvie Peres, sa présidente.

Résultat, sur un littoral basque qui accumule petites marées et pluies abondantes, on retrouve dans la mer pesticides, détergents, restes de fuel... La Coordination plaide pour d'autres solutions : drainage des eaux de ruissellement, création de bassin pour l'épuration des effluents provenant des décharges, traitement des déchets enfouis à Bassilour.

« Le système proposé est peut-être la seule solution possible, estime de son côté Michel Lamarque, conseiller municipal à Bidart, mais elle est monstrueuse. Elle continue de traiter la rivière comme un égout et ne fait que

Vous êtes

 Classe  
pour  
facile  
durée  
abonn

 P  
d  
perso